



# EXTRAIT

du registre des délibérations  
du Conseil Municipal  
de la Commune de SOLLIES PONT

**Séance du jeudi 27 juin 2013**

VILLE DE SOLLIES PONT

| NOMBRE DE MEMBRES          |                |                             |
|----------------------------|----------------|-----------------------------|
| Afférents<br>Au<br>Conseil | En<br>exercice | Ont pris<br>part au<br>vote |
| 33                         | 33             | 33                          |

Date de la convocation  
18 juin 2013

Date d'affichage  
20 juin 2013

Objet de la délibération  
*Pôle services techniques –  
Service de l'urbanisme –  
Sécurisation du puits des  
Sénès – Acquisition du  
terrain appartenant aux  
consorts DAVID.*

Vote pour à l'unanimité

**POUR : 33**  
**CONTRE : 0**  
**ABSTENTION : 0**

L'an deux mille treize, le vingt-sept juin deux mille treize, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Docteur André GARRON, Maire .

**Etaient présents :**

GARRON André, COIQUAULT Jean-Pierre, ARNAUDO Michèle, DUPONT Thierry, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, ACROSSE Paul, SMADJA Marie-Aurore, BOUBEKER Patrick, DROESCH Michel, BOTA Yasmine, LAUNAY Michel, DESVILETTES Louis, CAPELA Marie-Pierre, RIGAUD Catherinè, BONIFAY Rose-Marie, BORELLI Huguette, GUERRUCCI Alberto, CHAOUCHÉ Dalel, DELGADO Alexandra, ROUX Jean-Paul, VALLE Evelyne, TREQUATTRINI Pascale, LUQUAND Jean-Pierre, AUTRAN Martine, BOUTIER Jean-Paul, LE TINNIER Nathalie, ROCHE François, MAESTRACCI Sylvie, RIMBAUD Georges, CHASTAIGNET Elisabeth, FOREST Marie-Paule, KASPERSKI Christophe

**Procurations :**

RIGAUD Catherine donne procuration à COIQUAULT Jean-Pierre,  
CHAOUCHÉ Dalel donne procuration à RAVINAL Danièle,  
ROUX Jean-Paul donne procuration à LAURERI Philippe,  
BOUTIER Jean-Paul donne procuration à LUQUAND Jean-Pierre,  
MAESTRACCI Sylvie donne procuration à ROCHE François,  
FOREST Marie-Paule donne procuration à CHASTAIGNET Elisabeth

**Absents :**

Aucun

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Yasmine BOTA est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Une procédure de déclaration d'utilité publique portant sur la création des périmètres de protection immédiate et rapprochée nécessaires à la préservation de la qualité de l'eau autour des captages du puits des Sénès est en cours.

Pour permettre la réalisation de ce périmètre de protection, il est nécessaire d'acquérir 4 parcelles concernées et notamment la parcelle appartenant aux consorts DAVID. A ce jour, 2 parcelles sont acquises. Après négociation, les consorts DAVID autorisent la cession à l'amiable pour un montant de 70 000 euros.

\*\*\*\*\*

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code général de la propriété des personnes publiques,

VU le plan local d'urbanisme approuvé le 19 avril 2012, modifié le 31 janvier 2013,

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire d'acquérir la parcelle cadastrée section AL n° 144 d'une superficie de 255 m<sup>2</sup> appartenant à madame DAVID épouse VANELLE Françoise, monsieur DAVID Xavier et madame DAVID épouse COHADE Agnès pour un montant de 70 000 euros,

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,  
Le conseil municipal,

**à main levée et à l'unanimité des membres présents et de ses représentants**

- **AUTORISE** le maire à acquérir la propriété appartenant aux consorts DAVID, cadastrée section AL n° 144 pour un montant de 70 000 euros,
- **AUTORISE** le maire à signer tout document relatif à cette acquisition.

La présente délibération sera transmise à monsieur le préfet du département du Var.

Il est précisé que les crédits sont inscrits au budget municipal.

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs  
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON  
Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 03 JUIL. 2013  
et publication ou notification du 08 JUIL. 2013



# PARCELLE AL 144 PROPRIETE CONSORTS DAVID





